

los
!annofe
!spcaffe

RAPPORT DU

PREMIER TRIMESTRE

EXERCICE 2017

Pour les trois mois terminés
le 30 juin 2016



STINGRAY

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers pour les trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015	7
Principaux indicateurs de rendement	3	Situation de trésorerie et ressources en capital	12
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation financière consolidée au 30 juin 2016 et au 31 mars 2016	13
Principales informations financières consolidées	5	États financiers consolidés intermédiaires	
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6	résumés non audités	16

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion trimestriels de Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société ») doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société et aux notes y afférentes pour les trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015 de même qu'aux plus récents états financiers consolidés audités et rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2016. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 2 août 2016. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : augmentation des redevances ou limitation de l'accès aux droits musicaux; dépendance de la société à l'égard des fournisseurs de télévision payante; évolution rapide du secteur du divertissement audio et vidéo; concurrence d'autres fournisseurs de contenu; expansion de nos activités sur les marchés internationaux; croissance rapide et stratégie de croissance de la société; acquisitions, regroupements d'entreprises et coentreprises de la société; dépendance de la société à l'égard du personnel clé; fluctuations des cours de change; instabilité économique et politique des pays émergents; méthodes de calcul des redevances; transformations rapides de la technologie et du secteur; incapacité à obtenir du financement supplémentaire; incapacité à générer des rentrées de trésorerie; accès aux facilités de crédit de la société; longueur et coût élevé des litiges relatifs aux contenus protégés par le droit d'auteur; incapacité de la société à protéger sa technologie exclusive; recours de la société au matériel, aux logiciels et aux services connexes de tiers; incapacité de la société à maintenir sa culture d'entreprise; conjoncture économique défavorable; assujettissement de la société aux lois étrangères sur la protection de la vie privée et la sécurité des données; utilisation interdite ou piratage de contenu musical et vidéo; catastrophes naturelles et interruptions causées par des problèmes d'origine humaine; assujettissement à des obligations fiscales supplémentaires; sauvegarde de la réputation de la société; litiges et autres réclamations; risque de crédit; risque de liquidité; défaut de la société de se conformer aux exigences du CRTC; échec du renouvellement ou du maintien en vigueur des licences du CRTC; augmentation des droits de licence de radiodiffusion payables par la société; changements défavorables dans la réglementation gouvernementale touchant le secteur.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer son rendement. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs du rendement de la société, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

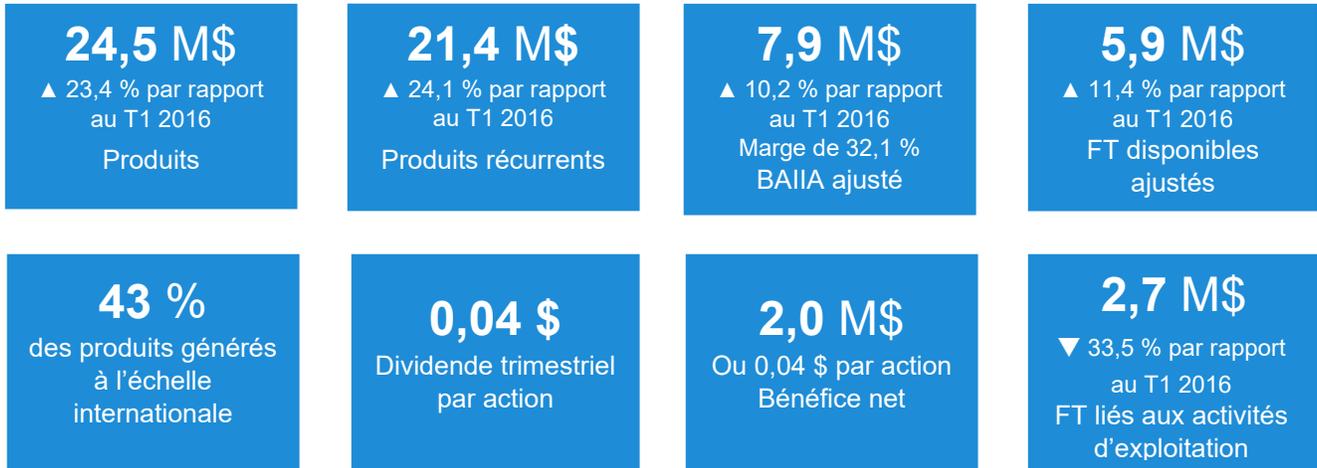
SURVOL

Stingray est un chef de file des services musicaux multiplateformes interentreprises et des solutions multimédias en magasin qui exerce des activités à l'échelle mondiale. Elle rejoint environ 400 millions d'abonnés de la télévision payante (ou de ménages) dans 152 pays. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

La Société a son siège social à Montréal et emploie près de 300 personnes dans le monde, notamment les États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Suisse, en France, en Israël, en Australie et en Corée du Sud.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

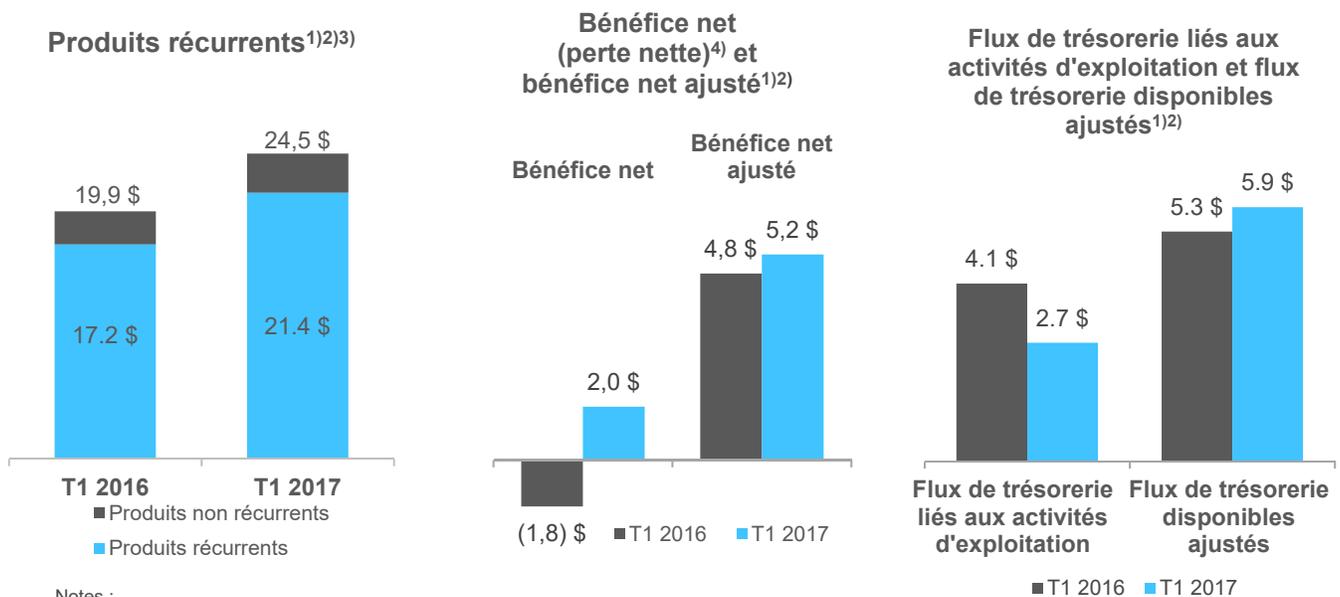
Trimestre clos le 30 juin 2016



Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 30 juin 2015



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

3) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

4) Les frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC de 5,5 millions de dollars ont été comptabilisés en totalité dans la perte nette au premier trimestre de 2016. Cette incidence a été ajustée au bénéfice net ajusté.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du premier trimestre clos le 30 juin 2016

Comparaison avec le trimestre clos le 30 juin 2015 (le « premier trimestre de 2016 ») :

- Les produits ont augmenté de 23,4 % pour atteindre 24,5 millions de dollars.
- Les produits récurrents se sont élevés à 21,4 millions de dollars, en hausse de 24,1 %.
- La part des produits générés à l'échelle internationale a augmenté, passant de 33,7 % à 42,7 %.
- Le BAIIA ajusté a progressé de 10,2 % pour s'établir à 7,9 millions de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 32,1 %, comparativement à 35,9 % au premier trimestre de 2016.
- Le bénéfice net a atteint 2,0 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 1,8 million de dollars au premier trimestre de 2016.
- Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 5,2 millions de dollars, comparativement à 4,8 millions de dollars au premier trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 2,7 millions de dollars, comparativement à 4,1 millions de dollars au premier trimestre de 2016.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont atteint 5,9 millions de dollars, en hausse de 11,4 %.

Faits saillants des activités

- En mai 2016, la société a lancé son application mobile Stingray Musique aux Pays-Bas. De plus, en juillet 2016, l'application mobile Stingray Musique a été téléchargée 1 million de fois, ce qui a fait doubler le nombre d'utilisateurs en un an seulement. Chaque semaine, les utilisateurs passent en moyenne 5 heures à écouter leurs pistes et artistes préférés par la voie de l'appli mobile, ce qui est bien au-delà de la moyenne de l'industrie.
- En mai et en juin 2016, la société a annoncé le renouvellement d'importants contrats à long terme, notamment avec NCTC, et l'élargissement de son entente de distribution avec Comcast.
- Le 15 juin 2016, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Festival 4K B.V. pour une contrepartie totale de 1,9 million d'euros (2,7 millions de dollars canadiens). Festival 4K B.V., qui compte actuellement plus de 7 millions d'abonnés liés par un contrat, est la principale chaîne au format 4K Ultra-HD offerte à une clientèle internationale. Sa programmation est diversifiée et compte des centaines d'heures de spectacles et d'événements captés en direct. La chaîne Festival 4K est distribuée par plusieurs fournisseurs de télévision payante, dont VOO en Belgique, Free en France et Vodafone en Espagne.
- Le 21 juin 2016, la société a annoncé l'acquisition de quatre chaînes de vidéoclips populaires de Bell Media : MuchLoud, MuchRetro, MuchVibe et Juicebox pour une contrepartie totale de 4,0 millions de dollars. Après la conclusion de l'acquisition, les quatre chaînes seront réintroduites sous la marque Stingray.
- Le 7 juillet 2016, la société a consolidé sa présence dans la région stratégique de l'Asie-Pacifique par l'ouverture d'un nouveau bureau régional à Singapour. Ce lancement fait suite aux acquisitions récentes d'iConcerts, une chaîne télévisée offerte à près de 250 millions de ménages et du groupe australien Digital Music Distribution PTY.
- Le 2 août 2016, la société a bonifié son dividende trimestriel de 14 % pour l'établir à 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende sera payable le 15 septembre 2016 ou vers cette date aux actionnaires inscrits en date du 31 août 2016.
- Le 2 août 2016, la société a annoncé l'expansion de son équipe de direction grâce à la nomination de Rick Bergan au poste de Vice-Président de la distribution de contenu pour le marché des États-Unis. M. Bergan sera responsable du développement des ventes et de l'établissement de relations stratégiques avec les agents de vente et les câblodistributeurs des États-Unis.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2016 T1 2017		Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016		Trimestre clos le 31 mars 2016 T4 2016	
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	% des produits
Produits	24 547	100,0 %	19 895	100,0 %	25 658	100,0 %
Produits récurrents	21 401	87,2 %	17 243	86,7 %	21 484	83,7 %
Produits	24 547	100,0 %	19 895	100,0 %	25 658	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 741	35,6 %	6 982	35,1 %	8 973	35,0 %
Frais de vente et de marketing	3 019	12,3 %	2 147	10,8 %	3 467	13,5 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 349	9,6 %	1 721	8,7 %	2 254	8,8 %
Charges générales et administratives	3 482	14,2 %	2 380	12,0 %	3 957	15,4 %
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	– %	5 495	27,6 %	21	0,1 %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 761	15,3 %	3 678	18,5 %	3 218	12,5 %
Charges financières, montant net ³⁾	648	2,6 %	866	4,4 %	836	3,3 %
Variation de la juste valeur des placements	91	0,4 %	(263)	(1,3) %	1 113	4,3 %
Bénéfice (perte) avant impôts	2 456	10,0 %	(3 111)	(15,6) %	1 819	7,1 %
Impôts (recouvrement)	412	1,7 %	(1 334)	(6,7) %	(1 428)	(5,6) %
Bénéfice net (perte nette)	2 044	8,3 %	(1 777)	(8,9) %	3 247	12,7 %
BAIIA ajusté¹⁾	7 881	32,1 %	7 151	35,9 %	8 219	32,0 %
Bénéfice net ajusté¹⁾	5 207	21,2 %	4 783	24,0 %	7 135	27,8 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	5 861	23,9 %	5 260	26,4 %	6 280	24,5 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 722	11,1 %	4 109	20,7 %	7 709	30,0 %
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	37 286	–	6 348	–	31 834	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾²⁾	1,18x	–	0,22x	–	1,03x	–
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles¹⁾	49 440	–	18 763	–	44 181	–
Ratio dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles¹⁾/ BAIIA ajusté¹⁾²⁾	1,56x	–	0,66x	–	1,43x	–
Bénéfice net (perte nette) par action - de base	0,04	–	(0,05)	–	0,06	–
Bénéfice net (perte nette) par action - dilué	0,04	–	(0,05)	–	0,06	–
Bénéfice net ajusté par action - de base ¹⁾	0,10	–	0,12	–	0,14	–
Bénéfice net ajusté par action - dilué ¹⁾	0,10	–	0,12	–	0,14	–
Produits par catégorie						
Diffusion musicale	17 888	72,9 %	14 120	71,0 %	19 425	75,7 %
Musique pour entreprises	6 659	27,1 %	5 775	29,0 %	6 233	24,3 %
Produits	24 547	100,0 %	19 895	100,0 %	25 658	100,0 %
Produits par région						
Canada	14 077	57,3 %	13 183	66,3 %	13 500	52,6 %
International ⁴⁾	10 470	42,7 %	6 712	33,7 %	12 158	47,4 %
Produits	24 547	100,0 %	19 895	100,0 %	25 658	100,0 %

Notes :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 2) Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté pour une période de 12 mois consécutifs.
- 3) Les intérêts payés durant le T1 2017 ont été de 260 \$ (1 278 \$ au T1 2016; 244 \$ au T4 2016).
- 4) Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net (perte nette) avec le BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2016 T1 2017	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016	Trimestre clos le 31 mars 2016 T4 2016
Bénéfice net (perte nette)	2 044	(1 777)	3 247
Charges financières, montant net	648	866	836
Variation de la juste valeur des placements	91	(263)	1 113
Impôts	412	(1 334)	(1 428)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	574	455	594
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 187	3 223	2 624
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	290	221	390
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	326	175	319
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	5 495	21
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	309	90	503
BAIIA ajusté	7 881	7 151	8 219
Charges financières, montant net	(648)	(866)	(836)
Impôts	(412)	1 334	1 428
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(574)	(455)	(594)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 040)	(2 381)	(1 082)
Bénéfice net ajusté	5 207	4 783	7 135

Note :

- 1) La rémunération fondée sur des actions comprend les avantages du personnel connexes.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2016 T1 2017	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016	Trimestre clos le 31 mars 2016 T4 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 722	4 109	7 709
<i>Ajouter/déduire :</i>			
Dépenses d'investissement	(632)	(930)	(1 100)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	3 544	(3 479)	(718)
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	227	65	368
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	5 495	21
Flux de trésorerie disponibles ajustés	5 861	5 260	6 280

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette compte tenu et compte non tenu des contreparties conditionnelles.

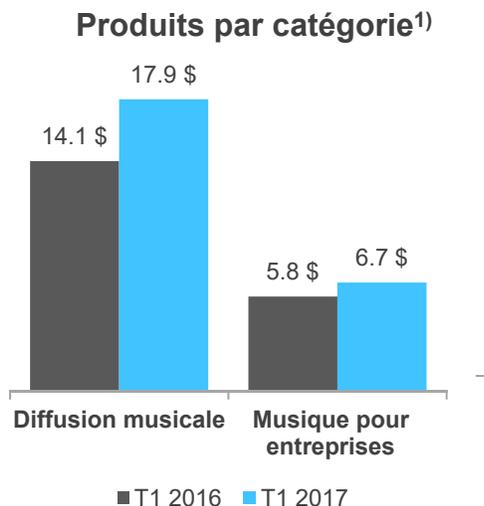
(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2016	31 mars 2016	30 juin 2015
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	12 154	12 347	12 415
Facilité renouvelable	40 513	35 035	7 393
(Trésorerie et équivalents de trésorerie)	(3 227)	(3 201)	(1 045)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles (« dette nette »)	49 440	44 181	18 763
Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante	(12 154)	(12 347)	(12 415)
Dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles	37 286	31 834	6 348

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2016 ET 2015

Produits

Les produits du premier trimestre de 2017 ont progressé de 23,4 % pour atteindre 24,5 millions de dollars par rapport aux 19,9 millions de dollars du premier trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions de iConcerts, de Groupe Brava, de Digital Media Distribution (« DMD ») et de Nümédia jumelées à la croissance des services musicaux pour entreprises au Canada.

Tendances des produits par catégorie



Note :
1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 26,7 % ou de 3,8 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au premier trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

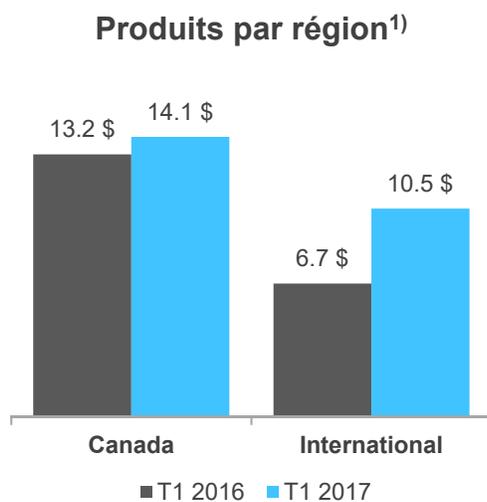
- ▲ Acquisitions de iConcerts, de Groupe Brava et de DMD ainsi que les nouvelles ententes conclues en Amérique latine et au Moyen-Orient

Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 15,3 % ou de 0,9 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au premier trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique.
- ▲ Acquisition de Nümédia, ce qui comprend des produits non récurrents attribuables à des ventes supplémentaires de matériel.

Tendances des produits par région



Note :
1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 6,8 % ou de 0,9 million de dollars des produits générés au Canada par rapport au premier trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Produits récurrents tirés des ententes en matière de services musicaux et d'affichage numérique, produits non récurrents tirés des ventes de services d'installation et de matériel et l'apport des acquisitions de Viva et de Nümédia.

International

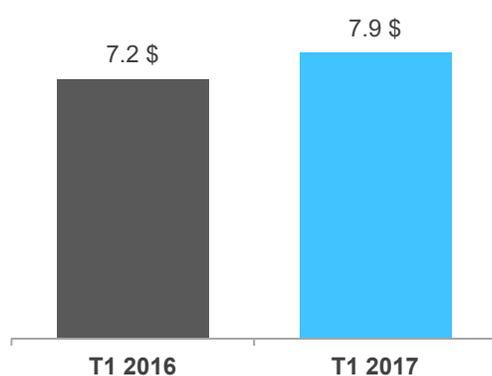
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 56,0 % ou de 3,8 millions de dollars des produits générés à l'échelle internationale par rapport au premier trimestre de 2016 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisitions de iConcerts, de Groupe Brava et de DMD, ainsi que les nouvelles ententes conclues en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T1 2017 % des produits	T1 2016 % des produits	Variations	Facteurs importants en lien avec les variations
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	8 741 \$ 35,6 %	6 982 \$ 35,1 %	1 759 \$ 25,2 %	Essentiellement les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2016 et les frais liés au contenu pour soutenir la croissance internationale. Les coûts des ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel ont également contribué à la hausse. ▲
Frais de vente et de marketing	3 019 \$ 12,3 %	2 147 \$ 10,8 %	872 \$ 40,6 %	Principalement les frais de vente liés aux acquisitions récentes, l'embauche de personnel supplémentaire et les frais de marketing engagés pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux. ▲
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	2 349 \$ 9,6 %	1 721 \$ 8,7 %	628 \$ 36,5 %	Essentiellement les frais de TI connexes à DMD, à Brava et à iConcerts et de l'embauche de personnel supplémentaire pour soutenir les nouvelles technologies et la croissance. ▲
Charges générales et administratives	3 482 \$ 14,2 %	2 380 \$ 12,0 %	1 102 \$ 46,3 %	Surtout les coûts liés à l'embauche de personnel pour soutenir la croissance sur les marchés internationaux et les charges administratives liées aux acquisitions récentes. ▲
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 761 \$ 15,3 %	3 678 \$ 18,5 %	83 \$ 2,3 %	▲ Relativement stable.

BAIIA ajusté¹⁾²⁾



Le **BAIIA ajusté** a atteint 7,9 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2017, contre 7,2 millions de dollars au premier trimestre de 2016, soit une hausse de 10,2 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 32,1 % pour le premier trimestre de 2017, contre 35,9 % au premier trimestre de 2016. L'augmentation du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2016, atténuées par des charges générales et administratives plus élevées en raison de nos efforts d'expansion à l'échelle internationale. La contraction de la marge du BAIIA s'explique avant tout par des coûts découlant de nos acquisitions récentes, desquelles des synergies futures sont attendues.

Les **coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en coûts d'intégration en lien avec nos acquisitions récentes et en frais engagés en raison de litiges.

Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Charges financières, montant net

Les charges financières ont reculé pour s'établir à 0,6 million de dollars, contre 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2016. Ce recul est attribuable essentiellement à une réduction importante de la dette d'un trimestre à l'autre. De plus, la société a comptabilisé un profit de change au premier trimestre de 2016. La société a remboursé environ 101 millions de dollars de sa dette en juin 2015 surtout au moyen du produit du premier appel public à l'épargne (« PAPE »).

Variation de la juste valeur des placements

Au premier trimestre de 2017, une perte sur la juste valeur des placements de 0,1 million de dollars a été comptabilisée, comparativement à un profit de 0,3 million de dollars au premier trimestre de 2016. La perte au premier trimestre de 2017 est imputable à la conversion en dollars américains compte tenu du cours de change plus faible.

Impôts

Les impôts représentaient une charge de 0,4 million de dollars au premier trimestre de 2017, comparativement à un recouvrement de 1,3 million de dollars au premier trimestre de 2016. La charge d'impôts au premier trimestre de 2016 comprend la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux obligations au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC et aux coûts de financement connexes au PAPE (placement secondaire), ce qui a eu une incidence favorable sur le total de la charge d'impôts.

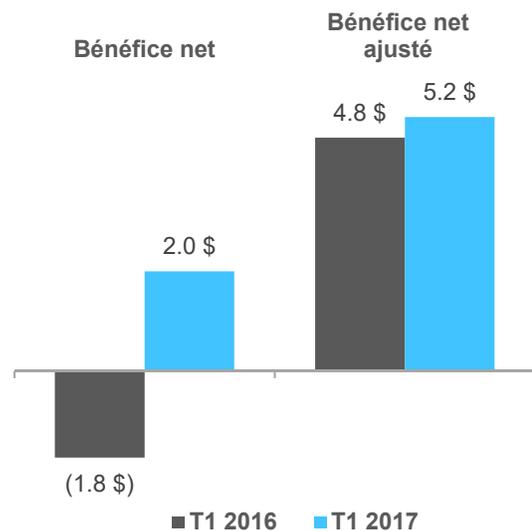
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice net s'est établi à 2,0 millions de dollars (0,04 \$ par action) au premier trimestre de 2017, comparativement à une perte nette de 1,8 million de dollars (0,05 \$ par action) au premier trimestre de 2016. L'augmentation est principalement attribuable aux frais non récurrents liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC engagés au cours du premier trimestre de 2016 et à la hausse des résultats d'exploitation atténués par une variation de la juste valeur des placements ainsi que par la hausse des impôts.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté a augmenté de 8,9 % pour atteindre 5,2 millions de dollars (0,10 \$ par action) au premier trimestre de 2017, comparativement à 4,8 millions de dollars (0,12 \$ par action) au premier trimestre de 2016. L'augmentation, principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté induite par les acquisitions récentes, a été contrebalancée en partie par la hausse de la charge d'impôts.

Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Les produits de la société ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, passant de 17,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2015 à 24,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2017. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que les nouvelles ententes conclues sur les marchés internationaux et au Canada. Le recul des produits au premier trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique essentiellement par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale et de l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les produits récurrents ont représenté 86,7 % du total des produits au premier trimestre de 2016 comparativement à 87,2 % au premier trimestre de 2017.

Le BAIIA ajusté a progressé, passant de 6,7 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2015 à 7,9 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2017. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et aux nouvelles ententes conclues. Le recul du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 s'explique par une diminution des produits non récurrents provenant des activités de diffusion musicale et de l'incidence défavorable du change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres et est passé(e) de 2,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015 à 2,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2017. Au premier trimestre de 2016, la perte nette était principalement attribuable aux frais non récurrents liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC de 5,5 millions de dollars, contrebalancés par l'incidence fiscale connexe de 1,5 million de dollars. Au deuxième trimestre de 2016, la composante la plus importante de la hausse correspond au profit de 7,5 millions de dollars comptabilisé sur la juste valeur des placements, contré par l'incidence fiscale connexe de 1,0 million de dollars. La société a également comptabilisé un profit sur la juste valeur des contreparties conditionnelles de 1,1 million de dollars. Au quatrième trimestre de 2016, la société a comptabilisé des actifs d'impôt différé qui se rapportent à des pertes fiscales de filiales à l'étranger de 3,4 millions de dollars, contrebalancés par une perte sur la juste valeur des placements de 1,1 million de dollars relative au cours de change défavorable entre le dollar canadien et le dollar américain puisque le placement est libellé en dollars américains.

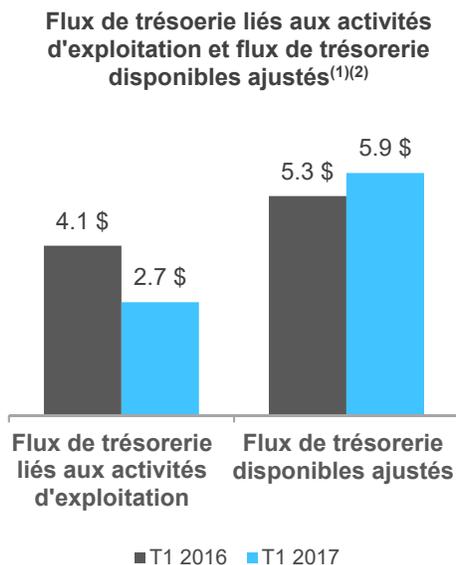
Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015
Produits par catégorie								
Diffusion musicale	17 888	19 425	17 013	15 614	14 120	14 075	13 896	13 064
Musique pour entreprises	6 659	6 233	6 076	5 688	5 775	5 573	4 633	4 115
Total des produits	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529	17 179
Produits par région								
Canada	14 077	13 500	13 759	13 094	13 183	13 192	12 144	11 714
International	10 470	12 158	9 330	8 208	6 712	6 456	6 385	5 465
Total des produits	24 547	25 658	23 089	21 302	19 895	19 648	18 529	17 179
Produits récurrents	21 401	21 484	19 699	18 785	17 243	17 127	16 416	15 618
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	87,2 %	83,7 %	85,3 %	88,2 %	86,7 %	87,2 %	88,6 %	90,9 %
BAIIA ajusté	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986	6 734
Bénéfice net (perte nette)	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499	2 167
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04	0,06
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,04	0,06	0,06	0,18	(0,05)	0,06	0,04	0,06
Bénéfice net ajusté	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376	4 607
Bénéfice net ajusté par action – de base	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13	0,14
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,10	0,14	0,12	0,12	0,12	0,15	0,13	0,13

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les							
	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015
Bénéfice net (perte nette)	2 044	3 247	3 169	9 242	(1 777)	1 923	1 499	2 167
Charges financières (produits financiers), montant net	648	836	(810)	(1 310)	866	942	1 310	1 202
Variation de la juste valeur des placements	91	1 113	(646)	(7 549)	(263)	(451)	(450)	(450)
Impôts	412	(1 428)	920	2 117	(1 334)	(241)	(114)	(348)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	574	594	609	488	455	597	586	541
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 187	2 624	3 443	3 592	3 223	3 653	3 583	3 288
Rémunération fondée sur des actions	290	390	369	371	221	376	112	80
Charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées	326	319	227	242	175	221	–	–
Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	–	21	–	305	5 495	–	–	–
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	309	503	728	127	90	711	460	254
BAIIA ajusté	7 881	8 219	8 009	7 625	7 151	7 731	6 986	6 734
Charges financières (produits financiers), montant net	(648)	(836)	810	1 310	(866)	(942)	(1 310)	(1 202)
Impôts	(412)	1 428	(920)	(2 117)	1 334	241	114	348
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(574)	(594)	(609)	(488)	(455)	(597)	(586)	(541)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux frais liés au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 040)	(1 082)	(1 096)	(132)	(2 381)	(1 173)	(828)	(732)
Bénéfice net ajusté	5 207	7 135	6 194	6 198	4 783	5 260	4 376	4 607

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 5,2 millions de dollars au premier trimestre de 2017, comparativement à 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2016. Cette augmentation de 4,3 millions de dollars est principalement imputable à l'acquisition de Festival 4K B.V. et des chaînes musicales de Bell (chaînes Much), atténuée par une baisse des dépenses d'investissement.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 2,5 millions de dollars au premier trimestre de 2017, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 3,5 millions de dollars au premier trimestre de 2016. Cette baisse de 6,0 millions de dollars des flux de trésorerie est surtout imputable à une hausse nette de la facilité de crédit renouvelable, contrée par le versement de dividendes et les contreparties conditionnelles payées pour Groupe Brava et Telefonica – On the Spot.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 31 mars 2016, à l'exception des obligations liées à la location de bureaux.

Contrat de location simple

Le 9 mai 2016, la société a signé une lettre d'intention visant le renouvellement de son contrat de location et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble en construction situé au 99, rue Prince, à Montréal, dont la date de commencement est le 1^{er} juillet 2017. Le renouvellement du contrat est pour une période de cinq ans et une option de prolongation de cinq ans supplémentaires est prévue. L'engagement estimé aux termes du contrat de location simple visant ces locaux s'élève à 5,8 millions de dollars.

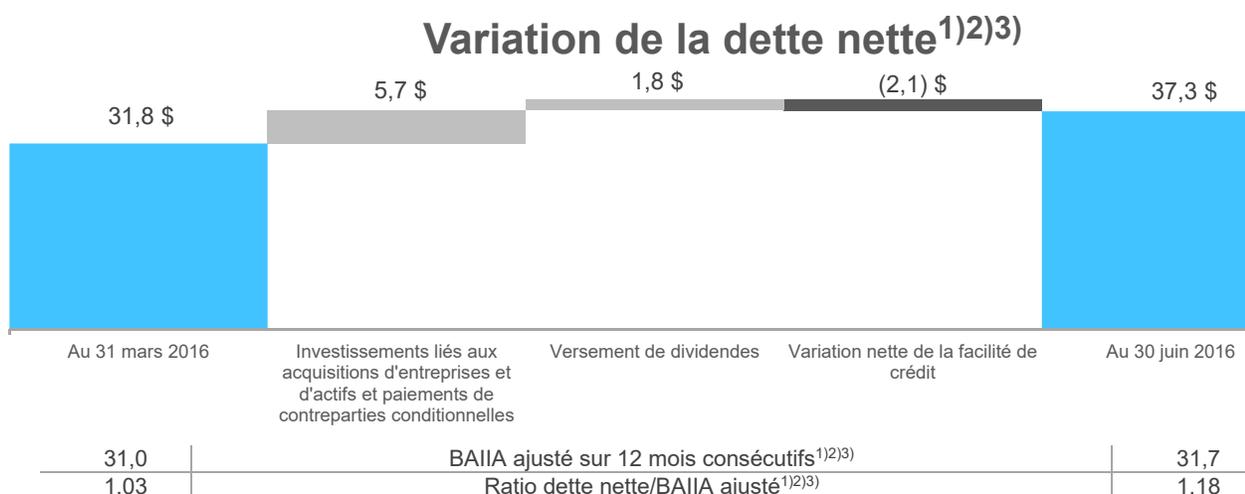
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 2,7 millions de dollars au premier trimestre de 2017, comparativement à 4,1 millions de dollars au premier trimestre de 2016. La diminution est attribuable avant tout au recul de la variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation du fait de compte recevable plus élevés et de dettes fournisseurs payées plus élevées. La diminution a été atténuée par une hausse des résultats d'exploitation et une baisse des intérêts payés.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont augmenté de 11,4 % pour atteindre 5,9 millions de dollars au premier trimestre de 2017, par rapport aux 5,3 millions de dollars du premier trimestre de 2016. La hausse est principalement attribuable à la diminution des intérêts payés et des dépenses d'investissement, contrebalancée en partie par les impôts payés et une perte de change.

Le tableau qui suit résume les variations de la dette nette compte non tenu des contreparties conditionnelles (défini comme dette nette ci-après) au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, avec les ratios correspondants :



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.
- 3) Le BAIIA ajusté est calculé sur les 12 derniers mois pour le calcul du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société entre le 30 juin 2016 et le 31 mars 2016 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2016	31 mars 2016	Variations	Facteurs importants en lien avec les variations
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	29 850 \$	27 761 \$	2 089 \$ ▲	Du fait des ventes canadiennes d'équipement et main d'œuvre et ventes à l'échelle internationale dont les durées de paiement sont plus longues.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	45 186 \$	47 901 \$	(2 715) \$ ▲	Principalement l'amortissement de la période courante, contré par la comptabilisation des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises.
<i>Goodwill</i>	63 455 \$	62 022 \$	1 433 \$ ▲	La comptabilisation du goodwill résultant de l'acquisition de Festival 4K B.V.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	24 141 \$	25 819 \$	(1 678) \$ ▲	Principalement le calendrier de paiements aux fournisseurs.
<i>Facilité renouvelable</i>	40 513 \$	35 035 \$	5 478 \$ ▲	Principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises et d'actifs, aux paiements de contreparties conditionnelles et du dividende trimestriel.
<i>Contreparties conditionnelles, y compris la partie courante</i>	12 154 \$	12 347 \$	(193) \$ ▲	Principalement aux paiements des contreparties conditionnelles pour Groupe Brava et Telefonica – On the Spot, contrés par la comptabilisation des contreparties conditionnelles associées à Festival 4K B.V.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel clé.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2016 T1 2017	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016
Avantages du personnel à court terme	781	666
Rémunération fondée sur des actions	160	165
Unités d'actions incessibles	47	54
Unités d'actions différées	116	–
	1 104	885

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés à la rubrique « Obligations contractuelles ») qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	2 août 2016	30 juin 2016
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	34 350 911	34 386 371
Actions à droit de vote subalterne variable	537 779	502 319
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	51 182 975	51 182 975
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	1 523 937	1 523 937

La société a établi un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission. Au cours du premier trimestre de 2017, 75 000 options ont été exercées et 344 215 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve du délai d'acquisition fondé sur le nombre d'années de service établi à 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 15 juin 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter à la page 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (« CPCI ») et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, ont conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de fournir dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception du CIIF au 2 août 2016 ne tenaient pas compte des contrôles et procédures liés aux activités de Festival 4K B.V., de Transmedia Communications SA, de Digital Music Distribution Pty. Ltd., de Brava HDTV B.V., de Brava NL B.V. et de Djazz TV B.V., toutes acquises au cours des exercices 2016 et 2017. En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Le 2 août 2016, la société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 septembre 2016 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 31 août 2016.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site SEDAR à www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action
et les nombres d'actions)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les	
		30 juin 2016	30 juin 2015
Produits		24 547 \$	19 895 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu		8 741	6 982
Frais de vente et de marketing		3 019	2 147
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information		2 349	1 721
Charges générales et administratives		3 482	2 380
Frais liés au premier appel public à l'épargne et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5	–	5 495
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5,7	3 761	3 678
Charges financières, montant net	6	648	866
Variation de la juste valeur des placements	12	91	(263)
Bénéfice (perte) avant impôts		2 456	(3 111)
Impôts (recouvrement)		412	(1 334)
Bénéfice net (perte nette)		2 044 \$	(1 777) \$
Bénéfice net (perte nette) par action – de base		0,04	(0,05)
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)		0,04	(0,05)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		51 121 070	38 734 953
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		51 597 745	38 734 953

Résultat global

Bénéfice net (perte nette) 2 044 \$ (1 777) \$

Autres éléments du résultat global, après impôts

Éléments pouvant être reclassés en résultat net

Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger (819) –

Total des autres éléments du résultat global (819) –

Résultat global total 1 225 \$ (1 777) \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés de la situation financière

30 juin 2016 et 31 mars 2016

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 juin 2016	31 mars 2016
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 227 \$	3 201 \$
Créances clients et autres débiteurs		29 850	27 761
Crédits d'impôt à la recherche et au développement		426	236
Stocks		728	910
Charges payées d'avance et autres actifs courants		3 810	3 487
		38 041	35 595
Actifs non courants			
Acompte versé pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles	1	3 000	–
Immobilisations corporelles	7	4 697	4 628
Immobilisations incorporelles	7	45 186	47 901
Goodwill	7	63 455	62 022
Placements	12	16 852	16 943
Placement dans une coentreprise		845	815
Autres actifs		1 068	1 088
Actifs d'impôt différé		6 903	7 117
Total des actifs		180 047 \$	176 109 \$

Passifs et capitaux propres

Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		24 141	25 819
Dividendes à verser		–	1 789
Produits différés		1 423	915
Autres créditeurs courants	8	6 505	8 006
Impôts à payer		1 868	1 711
		33 937	38 240
Passifs non courants			
Facilité renouvelable		40 513	35 035
Autres créditeurs	8	9 983	8 695
Passifs d'impôt différé		3 726	3 745
Total des passifs		88 159	85 715
Capitaux propres			
Capital-actions	9	102 253	102 040
Surplus d'apport		2 252	2 196
Déficit		(12 602)	(14 646)
Cumul des autres éléments du résultat global		(15)	804
Total des capitaux propres		91 888	90 394
Total des passifs et des capitaux propres		180 047 \$	176 109 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(Signé) Eric Boyko, administrateur

(Signé) L. Jacques Ménard, administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions du capital-actions) (non audité)	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 31 mars 2015	33 981 088	2 240 \$	1 759 \$	(21 841)\$	– \$	(17 842)\$
Émission d'actions à l'exercice d'options	140 000	377	(267)	–	–	110
Émission d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044	–	–	–	104 044
Frais d'émission d'actions – déduction faite d'impôts de 2 093 \$	–	(5 824)	–	–	–	(5 824)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	221	–	–	221
Perte nette et résultat global	–	–	–	(1 777)	–	(1 777)
Solde au 30 juin 2015	50 768 188	100 837 \$	1 713 \$	(23 618)\$	– \$	78 932 \$
Solde au 31 mars 2016	51 107 975	102 040 \$	2 196 \$	(14 646)\$	804 \$	90 394 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 9)	75 000	213	(135)	–	–	78
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	–	–	191	–	–	191
Bénéfice net	–	–	–	2 044	–	2 044
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(819)	(819)
Solde au 30 juin 2016	51 182 975	102 253 \$	2 252 \$	(12 602)\$	(15) \$	91 888 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres clos les	
		30 juin 2016	30 juin 2015
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		2 044 \$	(1 777) \$
Ajustements visant ce qui suit :			
Rémunération fondée sur des actions	11	191	221
Charge liée aux unités d'actions incessibles	11	210	175
Charge liée aux unités d'actions différées	11,13	116	–
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	7	574	455
Amortissement des immobilisations incorporelles	7	3 187	3 223
Amortissement et radiation des coûts de financement	6	25	190
Autres charges financières	6	276	1 003
Variation de la juste valeur des dérivés		–	(60)
Variation de la juste valeur des placements	12	91	(263)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	6,12	(68)	6
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	6	77	24
Quote-part des résultats d'une coentreprise		(30)	(47)
Charge d'impôts		412	(1 334)
Intérêts payés		(260)	(1 278)
Impôts payés		(579)	92
		6 266	630
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	10	(3 544)	3 479
		2 722	4 109
Activités de financement			
Augmentation (diminution) de la facilité renouvelable		5 478	(509)
Remboursement de l'emprunt à terme et du crédit-relais		–	(100 960)
Paiement du dividende et capital déclaré des actions ordinaires		(1 789)	
Produit de l'exercice d'options sur actions		78	110
Émission d'actions		–	104 044
Frais d'émission du capital-actions		–	(5 682)
Coûts de financement différés		–	(431)
Remboursement d'autres crédettes	12	(1 247)	–
Autres		(44)	(20)
		2 476	(3 448)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(1 540)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles		(580)	(617)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(52)	
Acompte versé pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles	1	(3 000)	(313)
		(5 172)	(930)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		26	(269)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		3 201	1 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		3 227 \$	1 045 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. Principaux changements et faits saillants

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires résumées de Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») au cours de la période close le 30 juin 2016.

- L'acquisition de Festival 4K des Pays-Bas en juin 2016. Cette acquisition a donné lieu à la constatation d'un goodwill (notes 3 et 7), d'immobilisations incorporelles (notes 3 et 7), de contreparties conditionnelles (notes 3 et 12) et d'un bénéfice d'exploitation supplémentaire (note 3). La société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité renouvelable modifiée.
- Le 21 juin 2016, la société a annoncé l'acquisition de quatre chaînes de vidéoclips populaires de Bell Media : MuchLoud, MuchRetro, MuchVibe et Juicebox pour une contrepartie totale de 4 000 \$. En juin 2016, la société a versé un acompte de 3 000 \$ à Bell Media. Cette acquisition permettra à la société de consolider son portefeuille de chaînes de télévision de musique et de fournir la gamme de produits et services musicaux la plus vaste au monde.

2. Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 2 août 2016, la société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple, dividende qui sera payable le 15 septembre 2016 ou vers cette date aux porteurs des actions à droit de vote subalterne, des actions à droit de vote subalterne variable et des actions à droit de vote multiple inscrits en date du 31 août 2016.

3. Acquisitions d'entreprises

Période close le 30 juin 2016

Festival 4K

Le 15 juin 2016, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Festival 4K B.V. pour une contrepartie totale de 1 861 EUR (2 678 \$ CA). Festival 4K est l'une des premières chaînes à diffuser sans interruption un contenu au format 4K Ultra-HD. La chaîne propose une programmation composée de performances en direct, notamment des festivals, des concerts et des productions théâtrales. Par suite de l'acquisition, un goodwill de 1 961 \$ a été constaté relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les actifs existants de la société à l'échelle mondiale. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 61 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en espèces d'au plus 1 000 EUR (1 439 \$ CA) correspondant à un certain multiple des produits sur une période de 12 mois et reflétant d'autres conditions, montant qui serait payable en janvier 2018. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

Les résultats de l'acquisition de Festival 4K pour la période close le 30 juin 2016 ont été pris en compte dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Les produits constatés pour la période allant de la date d'acquisition au 30 juin 2016 ont été de 48 \$ et le bénéfice net, de 2 \$. Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise auraient été d'environ 145 \$ et le bénéfice net, de 5 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Chiffres préliminaires
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$
Débiteurs	61
Charges payées d'avance et autres actifs courants	317
Stocks	7
Immobilisations incorporelles	544
Goodwill	1 961
	2 906
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	119
Passifs d'impôt différé	109
	228
Actifs nets acquis à la juste valeur	2 678 \$
Contrepartie donnée	
Trésorerie	1 652
Ajustement du fonds de roulement	(96)
Contrepartie conditionnelle	1 122
	2 678 \$

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

4. Informations sectorielles

Description des activités

La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Stingray Business Inc., Music Choice Europe Limited, Stage One Innovations Ltd., Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Music Choice Europe Deutschland GmbH, Xtra Music Ltd., 2Connect Media B.V., Alexander Medien Gruppe B.V., Les Réseaux Urbains Viva Inc., Brava HDTV B.V., Brava NL B.V., Djazz B.V., Transmedia Communications SA et ses filiales entièrement détenues, Digital Music Distribution Pty Ltd., 9076-3392 Québec Inc. (menant ses activités sous l'appellation Nümédia) et Festival 4K B.V.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Secteurs opérationnels

Aux termes de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a déterminé qu'elle n'avait compté qu'un seul secteur opérationnel, puisque ses activités, ses ressources et ses actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les tableaux suivants contiennent des données géographiques sur les produits de la société, sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur son goodwill.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes :

	Trimestres clos les	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Produits		
Canada	14 077 \$	13 183 \$
Autres pays	10 470	6 712
	24 547 \$	19 895 \$

Les actifs à long terme sont générés dans les régions ci-dessous, en fonction des emplacements des filiales.

	30 juin 2016	31 mars 2016
	Acompte versé pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	
Canada	55 138 \$	53 524 \$
Pays-Bas	20 542	18 811
Royaume-Uni	16 220	16 857
Australie	12 039	12 620
Autres pays	12 399	12 739
	116 338 \$	114 551 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. Autres informations

Le tableau suivant indique, par catégorie, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les frais liés au PAPE et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC.

	Trimestres clos les	
	30 juin 2016	30 juin 2015
<i>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	3 388 \$	3 223 \$
Charges générales et administratives	373	455
	<u>3 761 \$</u>	<u>3 678 \$</u>
<i>Frais liés au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	– \$	4 158 \$
Charges générales et administratives	–	1 337
	<u>– \$</u>	<u>5 495 \$</u>

Les frais liés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu ainsi que les charges générales et administratives se seraient établis à 12 129 \$ (14 363 \$ – 2015) et à 3 855 \$ (4 172 \$ – 2015), respectivement, si la présentation, par catégorie, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des radiations, des frais liés au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC avait été adoptée aux fins des états du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 7 \$ (90 \$ – 2015) ont été constatés dans les charges générales et administratives des états du résultat global.

6. Charges financières, montant net

	Trimestres clos les	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Charge d'intérêt et commissions d'attente	276 \$	1 003 \$
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(68)	6
Variation de la juste valeur des dérivés	–	(60)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	77	24
Amortissement et radiation des coûts de financement	25	190
Perte (profit) de change	338	(297)
	<u>648 \$</u>	<u>866 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

7. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2015	4 330 \$	45 441 \$	39 129 \$
Entrées	2 146	1 235	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	297	13 809	22 508
Cessions et radiations	(166)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 980)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(12 882)	–
Écarts de change	1	298	385
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	62 022 \$
Trimestre clos le 30 juin 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2016	4 628 \$	47 901 \$	62 022
Entrées	647	231	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3)	–	544	1 961
Amortissement des immobilisations corporelles	(574)	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	(3 187)	–
Écarts de change	(4)	(303)	(528)
Valeur comptable nette à la clôture, au 30 juin 2016	4 697 \$	45 186 \$	63 455 \$

8. Autres crédateurs

	30 juin 2016	31 mars 2016
Contreparties conditionnelles	12 154 \$	12 347 \$
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	4 254	4 230
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	80	124
	16 488	16 701
Partie courante	(6 505)	(8 006)
	9 983 \$	8 695 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. Capital-actions

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital-actions :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2016		
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions ordinaires de catégorie A	80 000	192
Converties		
Actions ordinaires de catégorie A	(17 831 369)	(2 420)
Actions ordinaires de catégorie B	(6 229 719)	(12)
Actions ordinaires de catégorie C	(10 000 000)	–
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	17 766 803	1 316
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	–	–
Émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne et à l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 993 \$	–	(5 542)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	399 787	1 106
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Trimestres clos le 30 juin 2016		
Au 31 mars 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 813 690	100 924 \$
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 107 975	102 040
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	75 000	213
Au 30 juin 2016		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 888 690	101 137
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 182 975	102 253 \$

10. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trimestres clos les	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Créances clients et autres débiteurs	(2 170) \$	(1 603) \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(190)	(214)
Stocks	189	(559)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(26)	776
Autres actifs	(5)	77
Créditeurs et charges à payer	(1 793)	119
Impôts à payer	(8)	(95)
Produits différés	512	844
Autres créditeurs (obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC)	(53)	4 134
	(3 544) \$	3 479 \$

11. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, 344 215 options ont été attribuées aux employés admissibles à un prix d'exercice moyen pondéré de 7,27 \$. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2016 a été 2,08 \$. Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2016
Volatilité	35 %
Taux d'intérêt sans risque	0,59 %
Durée de vie attendue des options	7 ans
Valeur des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	7,27 \$
Taux de dividende attendu	1,93 %

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, 75 000 options ont été exercées au prix moyen pondéré de 1,06 \$ et à un prix moyen pondéré de 7,22 \$ par action.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 191 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2016 (221 \$ – 2015).

Régime d'unités d'actions incessibles

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, le total de la charge de rémunération fondée sur des actions et liée à ce régime s'est chiffré à 210 \$ (175 \$ – 2015). Au 30 juin 2016, la juste valeur d'une unité était 6,99 \$ (7,25 \$ – 2015), ce qui signifie un total de 927 \$ (380 \$ – 2015), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

Régime d'unités d'actions différées

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, 17 126 UAD (néant – 2015) ont été attribuées à des administrateurs au prix de 6,98 \$ chacune. Le total de la charge liée à ce régime s'est chiffré à 116 \$ (néant – 2015). Au 30 juin 2016, la juste valeur d'une unité se chiffrait à 6,99 \$, ce qui signifie un total de 487 \$, lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

12. Instruments financiers

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2016. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Juste valeur

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs courants, exclusion faite des contreparties conditionnelles, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur de la facilité renouvelable, du crédit-relais et de l'emprunt à terme portant intérêt à taux variables se rapproche de la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent.

Au 30 juin 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 227 \$				
Créances clients et autres débiteurs	29 543				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 852 \$	16 852 \$	– \$	– \$	16 852 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	40 513 \$				
Créditeurs et charges à payer	23 314				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	4 334	4 334	–	–	4 334
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 154 \$	12 154 \$	– \$	– \$	12 154 \$
<hr/>					
Au 31 mars 2016	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 201 \$				
Créances clients et autres débiteurs	27 456				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 943 \$	16 943 \$	– \$	– \$	16 943 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	35 035 \$				
Créditeurs et charges à payer	24 963				
Autres créditeurs, exception faite des contreparties conditionnelles	4 354	4 354	–	–	4 354
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 347 \$	12 347 \$	– \$	– \$	12 347 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Évaluation de la juste valeur (niveaux 2 et 3)

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Trimestre clos le 30 juin 2015			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$
Variation de la juste valeur	263	(60)	6
Montant à la clôture, au 30 juin 2015	8 196 \$	50 \$	12 415 \$

	Placements	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Période close le 30 juin 2016			
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2016	16 943 \$	– \$	12 347 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	1 122
Variation de la juste valeur	(91)	–	(68)
Paievements	–	–	(1 247)
Montant à la clôture, au 30 juin 2016	16 852 \$	– \$	12 154 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des instruments dérivés et des contreparties conditionnelles au cours des périodes closes les 30 juin 2016 et 2015.

Placements

Instrument de capitaux propres d'une entité fermée

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2016, la juste valeur a été établie au moyen du prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché. La juste valeur de cet instrument est demeurée inchangée au cours du trimestre, car aucune transaction n'est survenue sur le marché et aucun autre indicateur de changement important pouvant avoir une incidence sur la juste valeur du placement n'a été observé.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, la juste valeur a été établie en calculant le ratio des évaluations de la juste valeur antérieures sur les produits annuels et en appliquant ce multiple aux plus récentes prévisions des produits du placement sous-jacent.

L'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Billet convertible

Le billet convertible comporte deux composantes de valeur – un billet conventionnel et une option de conversion en capitaux propres de Multi-Channels Asia PTE Ltd (« MCA »). D'après ses modalités, le contrat hybride, soit l'option de conversion ainsi que le billet convertible, a été évalué dans son ensemble à des fins de classement. Lors de sa comptabilisation initiale, le contrat hybride a été constaté à sa juste valeur et désigné à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de la composante option a été évaluée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et selon le prix d'émission d'actions lors de la plus récente transaction sur le marché.

La juste valeur de la composante option a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et à partir des hypothèses suivantes :

	2016
Volatilité	40,0 %
Taux d'intérêt sans risque	1,69 %
Période	5 ans
Rendement en dividende	–

La juste valeur a été calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'après un taux d'actualisation ajusté en fonction des risques, ce qui a donné lieu à une perte de 91 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2016.

Contreparties conditionnelles

Les contreparties conditionnelles associées aux regroupements d'entreprises sont payables à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Les contreparties conditionnelles ont été classées à titre de passifs financiers et inscrites dans les autres créditeurs (note 8). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 6).

Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de taux observables. Les dérivés ont été classés comme des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 6).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

13. Parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs se présentent comme suit :

	Trimestre clos les	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Avantages du personnel à court terme	781 \$	666 \$
Rémunération fondée sur des actions	160	165
Unités d'actions inaccessibles	47	54
Unités d'actions différées	116	–
	1 104 \$	885 \$

14. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, et ils ont été résumés, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers annuels consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait aux profits ou aux pertes prévus pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen des états financiers consolidés intermédiaires pour les trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 2 août 2016.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2016.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

15. Nouvelles normes ou normes modifiées adoptées par la société

IAS 1 – *Présentation des états financiers*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 16 – *Immobilisations corporelles*

Le 12 mai 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ainsi qu'à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des immobilisations incorporelles. Cette présomption ne pourrait être écartée que si les produits et la consommation des avantages économiques de l'immobilisation incorporelle présentent une « corrélation élevée », ou si l'immobilisation incorporelle est exprimée comme une mesure des produits. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

16. Nouvelles normes ou normes modifiées que la société n'a pas encore adoptées

IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes sur créances attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers ainsi que de nouvelles exigences générales concernant la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. Elle étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – *Comptabilisation des produits*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, elle instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés. Elle n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié l'*Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)*. Ces modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Un moyen de satisfaire à cette obligation d'information consiste à fournir un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs issus des activités de financement. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 7 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur des répercussions de leur adoption n'a pas encore été établie.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.

IAS 12 - Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications s'appliquent de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. Les modifications précisent que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend uniquement d'une comparaison de la valeur comptable d'un actif et de sa valeur fiscale à la fin de la période de présentation de l'information financière et qu'elle n'est pas touchée par d'éventuels changements de la valeur comptable ou de la manière attendue de recouvrer l'actif. Les modifications clarifient également la méthode de détermination des bénéfices imposables futurs servant à évaluer l'utilisation des différences temporaires déductibles. La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 12 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

IFRS 2 - Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

stingray.com

AMB
MUR

